



Communiqué de presse
Mardi 18 novembre 2025, à Rostrenen

Accompagner les ménages bretons en situation de précarité énergétique **Lancement du programme Energie Solidaire Bretagne**

En Bretagne, un ménage sur cinq était encore en situation de précarité énergétique en 2021, un chiffre en hausse de 35% par rapport à 2018. Afin de lutter contre ce fléau, la Région soutient l'expérimentation bretonne du fonds de dotation Energie Solidaire, un programme qui vise à collecter les dons de particuliers et d'entreprises du bâtiment durable ou productrices d'énergies renouvelables, afin de les redistribuer au profit d'associations de lutte contre la précarité énergétique. Un premier appel à projets breton sera lancé courant 2026.

Le lancement d'Energie Solidaire Bretagne a lieu ce mardi 18 novembre, journée nationale contre la précarité énergétique, à Rostrenen, dans le **Centre Bretagne, où plus de 40 % des ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique**. **André Crocq**, conseiller régional délégué à la transition énergétique, et **Claire Muzellec Kabouche**, commissaire à la lutte contre la pauvreté, ont introduit cet événement rassemblant les principaux acteurs locaux et régionaux œuvrant contre la précarité énergétique.

La précarité énergétique, une triple peine qui s'accroît

Depuis 2020, 20 organisations organisent chaque année une journée nationale afin de rendre visible ce fléau et d'interpeller autour de la précarité énergétique. Malgré cette mobilisation, le phénomène s'accroît : **36% des ménages français** déclarent « *rencontrer des difficultés pour payer leurs factures de gaz ou d'électricité, le niveau "le plus haut jamais enregistré"* », selon l'étude annuelle du médiateur national de l'énergie, publiée en octobre 2025.

La part des ménages concernés, consacrant plus de 9,2% de leurs revenus pour se chauffer et produire de l'eau chaude sanitaire est en hausse, passant de 12% en 2018 à 17% en 2021, soit **plus de 5 millions de ménages**. Pour ces foyers, c'est **la triple peine** : faute de moyens, ils ne peuvent habiter dans des logements performants, leurs factures énergétiques explosent (2 600 €/an en moyenne, soit 60% de plus que la moyenne des ménages à 1 600€/an) et leur état de santé se dégrade car les risques de maladies respiratoires, cardiovasculaires et psychiatriques sont décuplés au sein de cette population, avec une surmortalité élevée des enfants et personnes âgées.

Énergie Solidaire et Région Bretagne : un même combat

Lancé en 2017, Energie Solidaire est un fonds de dotation spécialisé dans la collecte et la redistribution de dons à destination des associations de lutte contre la précarité énergétique dans le logement. Depuis 8 ans, l'association a financé **36 projets sur l'ensemble du territoire dont 9 en Occitanie** où un programme régional a démarré en 2023 pour 3 ans. Les projets visent à soutenir différentes initiatives : fonds d'aide aux travaux, auto-rénovation accompagnée, mobilisation des locataires, repérage des ménages, préfinancement des aides, santé et précarité, etc. Le fonds était doté en 2024 de **650 000€**.

De son côté, **la Région Bretagne** s'est engagée dans la lutte contre la précarité énergétique au travers de sa feuille de route habitat et du plan de lutte contre la misère et la précarité. En Centre Bretagne, elle a cofinancé le fonds **Zéro abandon**, permettant aux ménages les plus modestes de financer les travaux d'urgence. **Entre 2022 et 2024, 246 foyers ont été accompagnés** dans ce cadre pour un montant total de 202 593 €. Les travaux ont porté sur l'étanchéité, l'équipement de chauffage, la sécurité et la conformité électrique. La collectivité a également soutenu les activités des **Compagnons Bâtisseurs Bretagne** ainsi que la coordination du parcours global de lutte contre la précarité énergétique sur la **Communauté de Communes du Kreiz Breizh**, pilote en Bretagne et lauréate de l'appel à projet national « Territoire zéro exclusion énergétique ». Enfin, **l'outil de tiers financement régional**, dont la création vient d'être votée par la Région, va permettre de préfinancer en partie les aides aux travaux de rénovation des ménages très modestes.

Premier appel à projets breton en 2026 à destination des particuliers, entreprises et collectivités

La thématique de l'appel à projets Bretagne, **lancé courant 2026**, sera précisée par un comité d'engagement local composé des partenaires financiers et d'experts. D'ici là, la Région et l'association Energie Solidaire appellent les particuliers, les collectivités territoriales et les entreprises du secteur des énergies renouvelables et du bâtiment durable à se mobiliser pour lutter ensemble contre la précarité énergétique des ménages bretons. L'objectif de la coordinatrice de l'association, basée à Rennes, sera de collecter **100 000 € l'année prochaine**.



Qu'en disent les partenaires :

“Face à l’augmentation des besoins des ménages en vulnérabilité énergétique en Bretagne, Énergie Solidaire propose de contribuer à lutter contre la précarité énergétique en mobilisant la générosité des acteurs bretons : particuliers, entreprises, tout le monde peut contribuer à lutter contre ce fléau social et environnemental qu’est le mal-logement !”

Aurélie Lerebourg, Déléguée Générale, Énergie Solidaire

« La hausse des prix de l’énergie, couplée à des logements passoires, a contribué à l’accroissement des ménages bretons en situation de précarité énergétique. Les ménages octroyant plus de 9% de leurs revenus pour le chauffage et l’eau chaude sanitaire étaient 225 000 en 2018, ils sont 303 000 ménages en 2021, soit un ménage breton sur 5. Face à ce fléau, la Région souhaite renforcer son action avec le déploiement du programme Energie Solidaire Bretagne. En collectant les dons des particuliers, des collectivités et des entreprises productrices d’ENR et du bâtiment durable, le dispositif vise à réconcilier transition énergétique et justice sociale, en soutenant durablement les associations qui accompagnent les ménages les plus modestes à sortir de la précarité énergétique.”

André Crocq, Conseiller régional délégué à la transition énergétique

« Depuis 2001, l’ALECOB est mobilisée dans la lutte contre la précarité énergétique. En 2025, 3 personnes sont réparties sur l’ensemble du Centre Ouest Bretagne pour sensibiliser, informer, orienter et réaliser des visites à domicile des ménages dans cette situation. Énergie Solidaire est un nouvel outil financier qui permettra d’accompagner ces actions sur un territoire où les besoins se multiplient. Le programme s’inscrit également dans les missions historiques de déploiement des énergies renouvelables de notre structure.»

Pierre-Yves Daniel, président de l’ALECOB -agence locale énergie-climat du Centre Ouest Bretagne-

"L'un des objectifs du pacte des solidarités breton vise à accompagner les collectivités et acteurs associatifs dans la lutte contre la précarité énergétique des ménages les plus modestes, en complémentarité avec les dispositifs nationaux déjà déployés (ANAH, SLIME). Le lancement du programme Energie Solidaire Bretagne s'inscrit dans cette dynamique de renforcement de la coordination des acteurs autour de la prise en charge des ménages et de la lutte contre le non-recours aux droits. Sur le territoire du Centre Ouest Bretagne, les financements du pacte permettent de soutenir l'action spécifique des Compagnons Bâtisseurs Bretagne et de cofinancer le fonds zéro abandon dans le cadre d'une convention Etat/Région au côté la Fondation pour le logement des personnes défavorisées. En 2026, une action spécifique sera déployée en direction des travailleurs pauvres du monde agricole."

Claire Muzellec-Kabouche, Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de la Région Bretagne

En savoir plus : www.energie-solidaire.org

Contacts presse : Énergie Solidaire - Estelle Retzignac : estelle.retzignac@energie-solidaire.org ou 07 57 18 20 77
Région Bretagne - Adrien Bézier : adrien.bezier@bretagne.bzh ou 06 95 69 99 29